



# CAPN PsyEN - Profession de foi

vendredi 19 octobre 2018, par [Bariaud](#)



## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES de la FONCTION PUBLIQUE

**POUR ELLES, POUR EUX, POUR NOUS, LE CHOIX DU COLLECTIF !**

**du 29 NOVEMBRE au 6 DÉCEMBRE 2018**

**JE VOTE CGT**

### AUGMENTER NOS SALAIRES !

- Début des grilles à 1800 euros net minimum pour tous les personnels et revalorisation immédiate de 400 euros ;
- augmentation significative et immédiate de la valeur du point d'indice ;
- abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite, dont le RIFSEEP et le PPCR.

### AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

- Réduction du temps de travail pour tous et toutes ;
- des moyens pour une réelle politique de prévention pour le bien-être au travail ;
- suppression du jour de carence ;
- des créations de postes pour répondre aux besoins et la titularisation immédiate des précaires sans condition de concours ni de nationalité.

## **DIPLÔMES, QUALIFICATIONS : ÉMANCIPATION !**

- Une formation initiale délivrant une culture commune et des diplômes nationaux ;
- des diplômes permettant l'insertion professionnelle et le libre choix des poursuites d'études ;
- reconnaissance des qualifications, des diplômes dans les grilles salariales.

## **GAGNER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES !**

- Égalité salariale et suppression des discriminations dans le déroulement des carrières : fin du plafond de verre ;
- lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- mise en œuvre d'enseignements qui déconstruisent les préjugés de genre.

## **La CGT Educ'Action s'est toujours opposée à la création de ce nouveau corps des psychologues, parce que :**

- cela accélère le démantèlement des RASED ;
- c'est un pas de plus dans la médicalisation de l'échec scolaire enterrant ainsi la grande difficulté scolaire et l'enseignement adapté, raison première, et essentielle, de l'existence des RASED ;
- c'est la fin programmée du conseil en orientation au profit de la seule expertise du handicap par les anciens COP ;
- les psychologues scolaires restent des expert·es de la lutte contre la difficulté scolaire, et non des spécialistes du seul handicap, notamment parce qu'ils ou elles ont enseigné ;
- comme H. Wallon, nous pensons que "span class="italique">Plutôt que le suivi des protocoles, l'important est l'expérience de la confrontation de tous les jours avec les enfants." ;
- l'épineuse question du mouvement des PsyEN, qu'ils-elles soient intégrés dans ce nouveau corps ou en position de détachement sur un poste de psychologue de l'EN, n'a pas été discutée alors qu'ils-elles élisent leurs représentant·es.

Tout en restant opposée à l'existence de ce corps, la CGT Educ'Action ne laisse pas les personnels sans défenses et se présente à ces élections. C'est d'autant plus important que :

- les postes supprimés lors de la grande purge des RASED en 2008 n'ont pas été rétablis.
- Des dizaines de CIO ont été fermés par les collectivités territoriales et que l'État n'en garantit qu'un seul par département.
- La CGT Educ'Action a des propositions à faire pour ces personnels.

## **Revendiquer avec la CGT Educ'Action, c'est lutter pour :**

- le rétablissement de la formation initiale et continue pour les personnels travaillant en RASED et les PsyEN ;
- la création d'emplois statutaires afin de stopper le recours aux PsyEN contractuel·les ;
- une amélioration des conditions de travail des personnels qui multiplient les missions, les écoles-établissements et les kilomètres.

## **Ce que veut la CGT Educ'Action**

### **Pour les psychologues de la spécialité "éducation, développement et apprentissage" :**

- retour aux missions relevant des RASED et de la lutte contre la difficulté scolaire ;
- créations de postes en nombre suffisant pour avoir un RASED complet par groupe scolaire ;

- maintien des ORS à 24 heures hebdomadaires et rien d'autres ;
- affectation dans les écoles, au plus près de la difficulté scolaire ;
- retour au métier de psychologue scolaire, tel qu'il a été pensé à l'origine, avec la nécessité d'avoir, au préalable, une expérience d'enseignement minimale de 7 ans (comme les enseignant·es spécialisé·es et référent·es) ;
- maintien du mouvement intra-départemental au moins pour les collègues détaché·es du corps des PE.

**Pour les psychologues de la spécialité "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle" :**

- maintien de l'ensemble des CIO au sein de l'EN comme service publics de l'Orientation ;
- création de postes en nombre suffisant (1 pour 700 élèves) ;
- maintien des COP dans les CIO et respect de leurs missions ;
- maintien des DRONISEP, service public de l'Éducation Nationale et de l'enseignement supérieur et création de CIO financés par l'État correspondant ax besoins.

Du 29 novembre au 6 décembre, pour que votre voix compte : votez et faites voter CGT Educ'Action !